



Durée

1 jour(s) / 7h



Lieux / dates

31/03/2025 > Beauvais

Responsables de stage :

Sandrine HUBSCH

Contacts :

Stéphanie ROUSSEAU

FORMATION

Assurer la conformité de ses pratiques à la Directive Nitrates



Objectifs

Identifier les principales évolutions du PAR6 au PAR7. S'approprier l'implantation de couverts d'interculture adaptés. Epancre les fertilisants azotés en bonne connaissance des conditions. Mettre en œuvre sereinement l'équilibre de la fertilisation azotée. Avoir les documents obligatoires à jour. Savoir gérer cours d'eau et prairies



Pré-requis

Aucun



Public

Agriculteurs des Hauts-de-France



Contenu

- Le PAR7 en bref
- La couverture réglementaire des sols en interculture
- Calendrier, limitations d'épandage selon les types de fertilisants
- Comment bien stocker les effluents organiques
- Quels reliquats azotés réaliser
- Le référentiel régional de la fertilisation azotée
- Les apports du prévisionnel azoté PPF et cahier d'enregistrement
- Les ZAR et leurs spécificités



Méthodes pédagogiques

Apports, échanges de pratiques, étude de cas



Modalités d'évaluation des acquis

Auto-évaluation des acquis en fin de stage : QCM sur le contenu de la formation

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

